Les parricides de Lalleu



Dans le département d'Ille-et-Vilaine, au village de Lalleu, vivait une vieille femme de plus de quatre-vingts ans, la veuve Gouesnard. Malgré son grand âge cette femme habitait une maison isolée, mais elle était encore alerte et disait en parlant de sa fille et de son gendre, dont elle connaissait la capacité : «*Ils veulent mon héritage mais ils ne l'ont pas encore.*»

Or, le 12 septembre dernier, la mère Gouesnard était trouvée étranglée dans son lit.

Ce n'était pas pour la voler qu'on avait tué Mme Gouesnard ; les assassins n'étaient autres que ses enfants, sa fille et son gendre, les époux Berthelot qui lui devaient plusieurs années de fermage et pour s'acquitter avaient été la surprendre dans son lit et l'étrangler.

Triste couple d'ailleurs, que les époux Berthelot car la femme avaient déjà été condamnée à cinq ans de travaux forces pour infanticide. Bien des fois à la suite de ces querelles presque journalières, la femme Berthelot s'était laissée aller à proférer des menaces contre sa mère.

Dans la semaine même du crime, elle disait à un habitant du village:

«*On peut trouver ma mère morte du soir au matin » et à un autre : « La vieille ne crèvera dont que si onla tue.*

Aucun doute n était donc possible. Il y avait là un parricide ; cependant les jurés d'Ille-et-Vilaine, devant lesquels les époux Berthelot ont comparu ont accordé des circonstances atténuantes aux deux assassins.

En conséquence, ils ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Sources

© Activité-Paranormale 2009-2026

- *Les parricides de Lalleu*, Le Royaliste béarnais, 29 novembre 1884

Faits divers - 5 juillet 2021 - Wakonda - CC BY 2.5

© Activité-Paranormale 2009-2026